

La Commission d'Outreau divisée sur le secret de l'instruction et un éventuel code de déontologie pour les journalistes

Deux semaines avant de rendre leur rapport, les députés de la commission d'Outreau sont d'accord sur plusieurs propositions de réforme de la justice mais débattent toujours des questions du secret de l'instruction. Certains députés sont pour sa suppression pure et simple, d'autres pour son maintien avec des « fenêtres de publicité » tous les 3 ou 6 mois. La question d'un code de déontologie pour les journalistes, auquel Nicolas Sarkozy s'était déclaré favorable, fait également l'objet d'un vif débat, ainsi que le rôle que pourrait jouer la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels en matière disciplinaire. La Commission doit voter son rapport le 6 juin, le déposer le 7, sa publication étant prévue le 13 juin.